

November 7th, 1916.

Hon. Dr. Roche,
Minister of Interior,
Ottawa, Ont.

Dear Sir:-

Reverend Father Comiere of White fish Lake has made application to me for a grant of ten acres on the N. E. $\frac{1}{2}$ -11-64-13-W. 4th Mer. from the Government, so that he and the Roman Catholic Church may build a church and have a site whereon they can establish themselves for the good of that district.

Hereto under the Liberal Regime in two or three instances within my knowledge, and more particularly referring to the Ruthenian population of this Province, the Liberal Government granted as many as forty acres (free grant) for religious purposes.

I consider the request of Reverend Father Comiere a modest one and I trust that you will give effect to it favourably, at your earliest possible moment.

Yours very sincerely,

M/B.

Sir |

Hamworth

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Municipal District of Strathcona, No. 518

Bank of Commerce Chambers

JOHN SANFORD, SECY-TREAS.

~~ROOM 2 CRAWFORD BLOCK~~

Edmonton South,

June 10

191

9

OBLATE FATHERS
10188 107 Street
Edmonton.

Dear Sir;

--Re, S.W. 11-51-23-4

I beg to acknowledge the receipt of your letter of yesterday advising that the above land has been sold to William Godreau of Beaumont,

Yours truly

John Sanford

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Bank of Montreal

ESTABLISHED 1817

Enclosure

HEAD OFFICE

Cable Address: "Bankmont."

Montreal, Canada,
P.O. Box 570

First
December
1930

Dear Sirs,

With reference to the dividends paid from time to time on your holding of stock in this Institution, it is of course our usual practice to send these to you by cheque, such as the enclosed. It occurs to us that, instead, it might be a convenience to you if the funds were forwarded by us direct for deposit in your Bank account.

As a Shareholder you will naturally be interested in the growth and prosperity of this Bank, and if you are not already a depositor, and there is a Branch of the Bank convenient for the purpose, we shall be pleased to arrange for an account to be opened in your name at such Branch, and to this account your dividends could be credited.

Your influence in directing the business of your friends to our Institution will be appreciated.

We are,

Yours very truly,

W. H. Roy Jackson & Co
General Managers.

Les Reverends Peres Oblats de Marie,
Immaculee des Territoires du Nord-Ouest,
c/o The Rev. A. Naessens, O.M.I., Procurator,
9916 - 110th Street, Edmonton, Alta.

Amv. Dec 18-1930
#5289

[Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or address.]

[Faint, illegible text in the middle section of the page.]

[Faint, illegible text below the middle section.]

[Faint, illegible text.]

[Faint, illegible text.]

[Faint, illegible text, possibly a signature or name.]

[Faint, illegible text.]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72-130

Blue Quills Indian School, 9 Juin, 1932.

Rev. et cher Pere A. Naessens,

A mon retour de France, arrive a Montreal, comme j'y etais autorise a l'avance, j'ai emprunte \$100.00 pour continuer mon voyage. Arrive a Edmonton, je vous ai informe de cet emprunt. J'ai donc ete bien etonne de recevoir de Montreal la lettre ci-incluse, qui m'annonce que l'emprunt n'a pas ete rembourse. J'ecris en meme temps a Montreal pour dire que je remets la chose entre vos mains.

Fraternellement votre: A. Watelle

A. Watelle - Mis,
fr,

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

[Faint handwritten signature or scribble]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA	
ACC.	72.130

11 Aout

32.

Cher Père Angin,

Faisant suite à ma dernière lettre, je regrette d'avoir à vous informer que le P. Watelle n'est pas allé trouver des P.P. Thérien et Larose à St Paul, la semaine passée, comme le R.P. Langlois le lui avait, pour y discuter la question de l'auto.

Rapport
Nous sommes cependant venus à la conclusion de permettre au P. Watelle de se procurer un auto, à son usage, mais pour la desserte des Missions de votre District. Dans ce cas je présume que vous acceptez la suggestion contenue dans ma dernière lettre par à l'argent que vous enverriez à moi.

J'écris en même temps au P. Watelle pour lui faire part de notre décision, sans lui dire d'où vient l'argent, tout en lui signifiant que c'est moi qui paierai le compte de l'achat, après des informations reçues de lui.

Je me permets d'iclosure cette lettre dans la vôtre.

Tout à vous in Xto & M.I.

Vice-Prov.

11 Aout 32.

Cher Père Watelle,

Avant de partir pour l'Europe, le R.P. Provincial m'a informé qu'il vous avait dit d'aller voir les P.P. Thérien et Larose, à St Paul, et discuter avec eux la question de l'auto. Le Père Thérien est revenu ici mardi après-midi, et il me dit que vous n'étiez pas aller les voir au presbytère.

Puisque l'arrangement avec le Père Angin ne vous accomode pas, il a été jugé bon de vous permettre de vous procurer un auto à votre usage, mais pour la desserte des Missions du District. Nous tenons à ce que cet auto soit un Coupé, à deux places seulement, et pas de luxe, pas d'extravagance, et de la marque ordinaire, et avec autant de rabbaïs que possible surtout pour prix comptant.

Veuillez prendre des informations, et écrivez-moi, et si le tout est satisfaisant et acceptable par nous, je vous permettrai alors de m'envoyer le compte pour payer cet auto. Inutile de vous rappeler que plus que jamais nous sentons les effets de la crise financière.

Tout à vous en N.S. & M.I.

Vice-Prov.

Blue Quills School
Saint - Paul, Alta

Q

Le 2 Jan. 35

mon cher Père Maessens, *Nis 5 Jan*

Vous trouverez inclus la Balance annuelle plus un chèque de \$ 714. 97. Je vous ai envoyé déjà en Juin \$ 400. ce qui fait \$ 1114. 97 comme directe contribution, plus \$ 125. 50 de messes acquittées pour vous et dont vous avez gardé les honoraires: total \$ 1240. 47 que Beau Q. School vous donne pour 1934.

Vous trouverez aussi les Timbres que je vous renvoie. J'en ai gardé 3 ou 4 que je n'avais pas.

Bonne année encore, bonne santé et le Paradis à la fin de vos jours.

Bonne nuit et le meilleur pour nous. Je pense bien assister à la convention des principaux cet hiver.

Bien à vous

Arvois

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

24 Juil. 1937

Rev. Pere U. Langlois O.M.F. Prov.

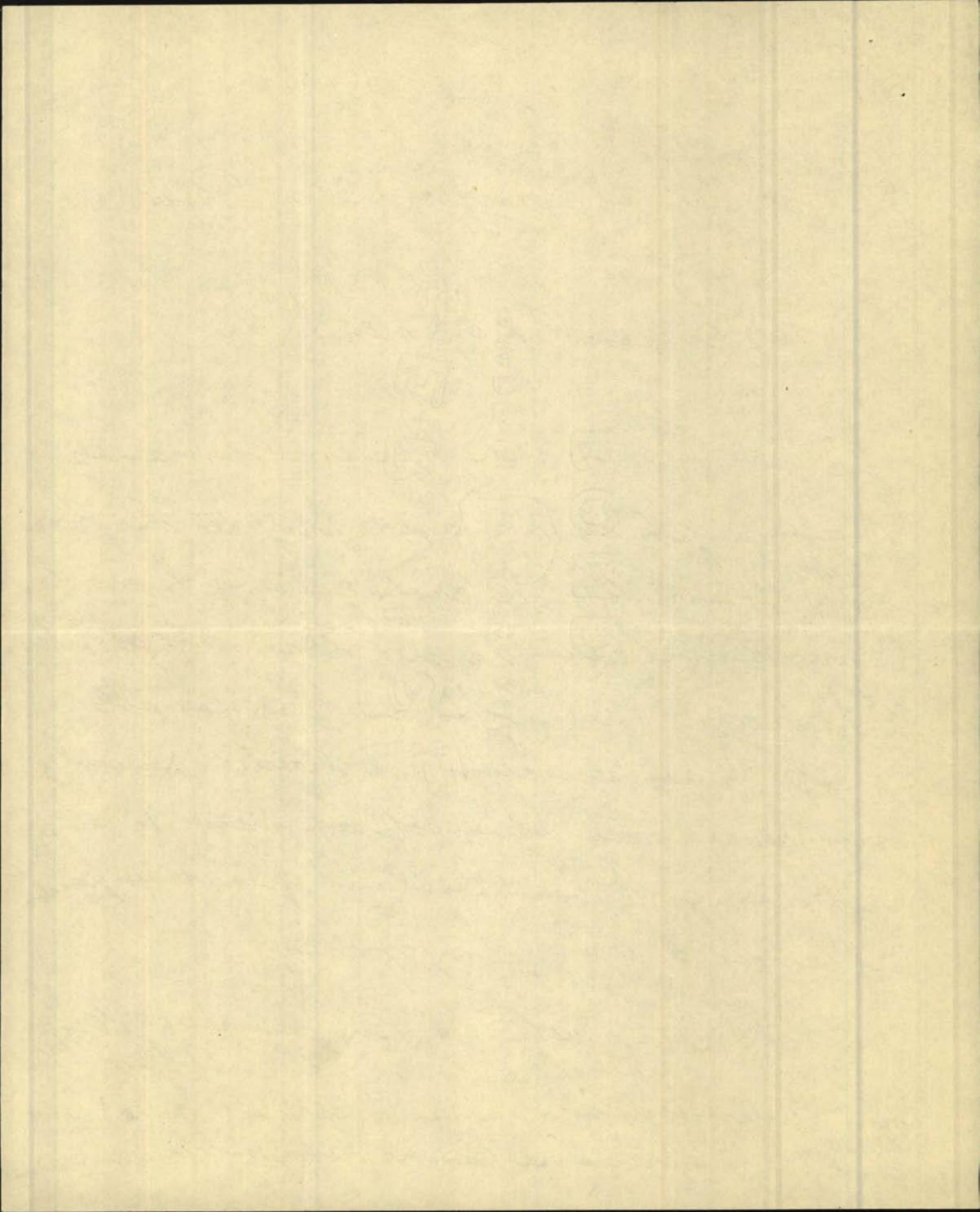
Révérend et très cher Père

Si inclus l'estime demandée
au sujet de la maison projetée du Lac
La Grenouille. Je crois qu'avec le montant
mentionné vous pourrez doter notre cher Père
Rheume d'un logis assez confortable.

Si la construction est décidée, veuillez
m'avertir au plus tôt afin que je m'occupe
d'acheter le bois pendant que nous pourrions
l'avoir à assez bon marché.

Bien vôtre en Notre Seigneur & M. F.
J. P. O. Allard ^{Père}

mon Vieumobil m'a rendu à St Paul kité! kité!!
kité!!!... après une panne. D'un jour à Mundare.



Coût approximatif et spécifications d'un
Bungalow 24' x 18' x 8'

7750	pieds bois de construction	177.25-
800	" de Flexstone	96.00
48	" de door stop	1.00
80	" " window stop	1.25-
30	" " Parting stop	0.35-
600	" 1/4 round	6.00
5	en Bardeaux	26.25-
2	portes	8.00
3	grands chassis	7.20
4	Piano Sash "	6.00
1	cellar window	1.00
50	lbs chaux	2.25-
4	rouleaux papier goudronné	6.00
15	sacs ciment	15.00
648	briques	16.20
210	lbs clous	14.50
2	Rim Locks	1.50
2	set 3 1/2" butts	0.70
5	paires Strap hinges	0.60
3	clanches de porte	0.60
	Fournaise et système de chauffage	37.50
	Mani d'œuvre environ	100.00
	Total :	525.15-

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

Edmonton, Alta., ce 28 juillet 1937

R.P.O. Allard, O.M.I.,
St. Paul, Alta.

Cher P. Allard,

Allez de l'avant avec cette construction; mais je voudrais bien que ça ne dépasse pas \$500. Je compte que vous en avez mis un petit plus que moi sur votre liste si bien que le tout pourra être terminé pour un peu moins que la somme mentionnée.

Je verrai le P. Pascal tout à l'heure et je lui dirai d'envoyer son camion aussitôt que vous en aurez besoin afin que les choses ne traînent pas en longueur et que chacun fasse sa part pour l'érection rapide de cette maisonnette.

Le P. Balter n'est pas encore arrivé du nord; il sera, je suppose, à bord du train de mercredi soir, c'est à dire ce soir. Aujourd'hui il doit y avoir un grand nombre d'Indiens au Lac Ste. Anne.

Bonjour fraternel et union de prières en Jésus et Marie,

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

O'NEILL-MORKIN MACHINERY Co.

MECHANICAL EQUIPMENT

IMPORTERS

NEW AND USED MACHINERY

JOBBER

MINE MILL AND CONTRACTORS' SUPPLIES
BUILDING SUPPLIES

10127 - 102ND AVENUE

EDMONTON

ALBERTA

PHONES:
26883
24883

August 16th, 1937.

Rev. Father Allard, O.M.I.
Blue Quills School,
St. Paul, Alberta.

Dear and Reverend Father:

We have your letter of the 12th and we mailed you on Saturday, a sample of Johns-Manville Slatekote Bric-side.

We would be able to make shipment of these shingles in a week and would be very glad to have your order. We would be glad to hear from you by return mail.

Yours very truly,

O'Neill-Morkin Machinery Co.

per J. McLeod

LFO:FMc

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71220

P.C. 20.4.
Blue Quills School
St. Paul, Alberta.

19 août 1937

Rev. Père U. Langlois O.M.I. Prov.
Edmonton

Révérend et bien cher Père

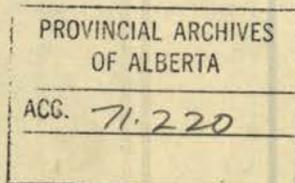
Avant de commander le matériel
nécessaire au lambrissage du presbytère
du Lac la Grenouille je demandai à O'Neill ^{Martin}
de m'envoyer un échantillon du matériel ^{qu'il}
avait à nous offrir, - quand il pourrait ^{nous}
le procurer ainsi que les accessoires nécessaires.

L'échantillon qu'il m'envoie et que je vous
transmets aujourd'hui même, est pas du
tout conforme à celui qu'il m'avait d'abord
donné ni au lambris que nous sommes allés
voir ensemble chez Burns. De plus il ne me
repond pas au sujet des accessoires.

Vue le prix élevé de ce matériel - environ 120⁰⁰
le mille pieds, f.o.b. St Paul - et sa qualité douteuse,
je me demande s'il ne serait pas plus
prudent d'en revenir au clabord et à la
peinture. Veuillez me dire ce que je dois
faire.

En attendant j'ai envoyé une charge
de bois de construction et deux ouvriers pour
commencer les travaux.

Bien votre en N.S. & M.P.
J. H. O. Allard *Pro. G. M. P.*

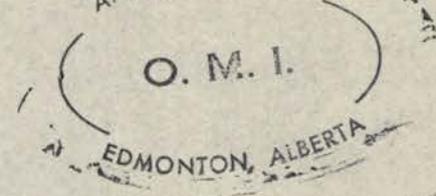


CANADIAN UTILITIES LIMITED

HEAD OFFICE
215 SIXTH AVENUE WEST
CALGARY, ALBERTA
CANADA

Vegreville, Albert a,

25th August, 1939.



*St Paul
Blue Quills*

Father Routhier,
Rev. Father Provincial,
Oblate Order,
9916 - 110th Street,
Edmonton, Alberta.

Dear Sir,

We have been studying the light and power situation at the Blue Quills Indian School and have collected the following data. You may have this information yourself but I thought our summary might be of interest to you.

Going back to conditions before we took over in 1936, due to the method of metering used by the Calgary Power, all line and transformer losses were charged to the school and paid for on the Commercial rate schedule. We changed the metering so the school pays for only the energy actually used (line and transformer losses are not registered). When comparing costs, credit should be given for the se losses. The Kwhs which we have thus removed from your bills would amount roughly, on the original installation to at least 200 Kwhs per month.

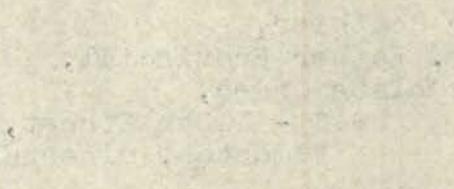
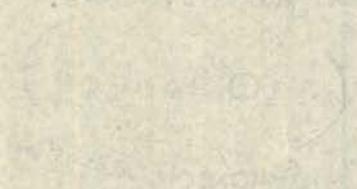
We have available here the Calgary Power figures only for the months of January to August 1936 inclusive.

The comparison below is made for these months only for this reason.

		<u>Lights</u>		<u>Power</u>		<u>Total</u>	
		<u>Kwh.</u>	<u>\$</u>	<u>Kwh</u>	<u>\$</u>	<u>Kwh</u>	<u>\$</u>
Jan. to Aug. 1936	Calg. Pr.	3738	384.28	2990	208.70	6728	592.98
do	1937 C.U.L.	1279	157.90	1932	163.35	3211	321.25
do	1938 do	1463	174.38	3172	233.44	4635	407.82
do	1939 do	1688	167.32	4356	279.50	6044	446.82

STANDARD PAPER COMPANY

MADE IN U.S.A.

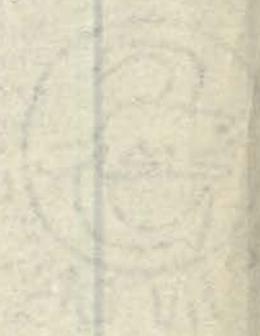


NOVA

NOVA

STANDARD

STANDARD



CANADIAN UTILITIES LIMITED

HEAD OFFICE
215 SIXTH AVENUE WEST
CALGARY, ALBERTA
CANADA

- 2 -

You will note from the above that in all cases our bills are a great deal lower than they were previous to taking over St. Paul.

In January of 1939 our rates were reduced when St. Paul renewed its franchise with us. This meant that had the 1938 light account been paid on the new franchise rate the bill would have been 11.2% lower. The 1938 bill for lighting was \$279.74. On the new rates this would have been \$248.54. The power rate was not changed by the new franchise.

You are billed on the St. Paul rates ^{as set out} in the new franchise.

This rates are as follows:-

Commercial Lighting.

Demand Charge:

60 cents net per month for first 500 watts or fraction thereof of connected load.

50 cents net per month for each additional 500 watts of connected load.

Energy Charge:

9 cents net per Kwh for first 50 Kwh per month per 1000 watts or fraction thereof of connected load.

7 cents net per Kwh for next 200 Kwhs used per month.

6 cents net per Kwh for next 500 Kwhs used per month.

4 cents net per Kwh for all additional Kwh used per month.

Minimum Monthly Bill - shall be the Demand Charge portion of the above but not less than \$1.50 net per month per meter.

Power:

Demand Charge:

\$1.00 per month per connected H.P.

O. M. I.
EDMONTON, ALBERTA

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

ANN ARBOR, MICHIGAN

HOWARD ZIMMERMAN

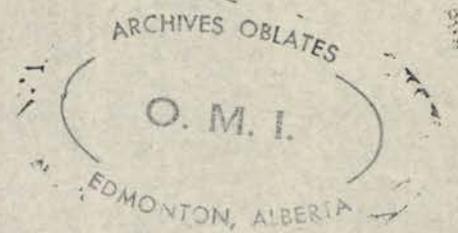
BELL-FAST BO



CANADIAN UTILITIES LIMITED

HEAD OFFICE
215 SIXTH AVENUE WEST
CALGARY, ALBERTA
CANADA

- 3 -



Energy Charge:

7 cents net per Kwh for the first 25 Kwh per month per H.P. connected.

6 cents net per Kwh for the next 25 Kwh per month per H.P. connected.

4 cents net per Kwh for the next 50 Kwh per month per H.P. connected.

2 cents net per Kwh for all additional energy.

Minimum Monthly Bill - shall be the Demand Charge portion of the above.

Checking over the connected load at the school some few months ago we found that you had a total of 16 K.W. in lighting and power combined.

You are being charged on Commercial lighting with $3\frac{1}{2}$ K.W. and on Power with 6 K.W., making a total of $9\frac{1}{2}$ K.W. instead of the 16 K.W. you actually have connected.

This means your rates are as follows:

Lighting

Demand Charge - \$3.60 per month.

Energy Charge - 200 Kwh. at 9 cents per Kwh.
200 Kwh. at 7 cents per Kwh.
500 Kwh. at 6 cents per Kwh.
Excess Kwh. at 4 cents per Kwh.

Minimum - \$3.50 per month.

Power

Demand Charge - \$6.00 per month.

Energy Charge - 150 Kwh. at 7 cents per Kwh.
150 Kwh. at 6 cents per Kwh.
300 Kwh. at 4 cents per Kwh.
Excess Kwh. at 2 cents per Kwh.

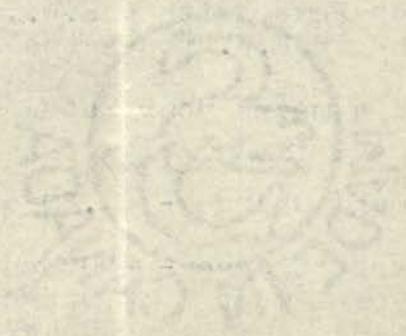
Minimum - \$6.00 per month.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

HOWARD SMITH H.

BELFRAGE BOND



CANADIAN UTILITIES LIMITED

HEAD OFFICE
215 SIXTH AVENUE WEST
CALGARY, ALBERTA
CANADA

- 4 -

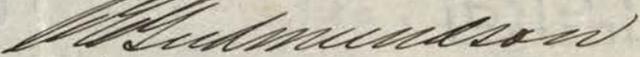
From the foregoing it appears to us that our rates are not out of line especially as they are the same as those which apply in St. Paul.

The average rate paid during 1938 was 8.5 cents per Kwh. The same under the new franchise works out to an average of 8.1 cents per Kwh. The average rate per Kwh. paid in 1939 to date is 7.4 cents.

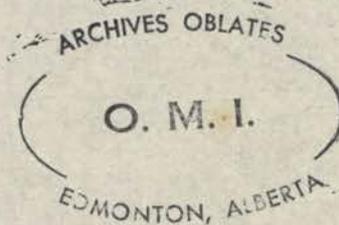
I will be very pleased to discuss this matter with you next week at your convenience.

Yours truly,

CANADIAN UTILITIES LIMITED

Per 

District Superintendent



ALBERTA PROVINCIAL ARCHIVES

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Blue Quills Ind. Res. School,
Saint-Paul. Alta.

Le 12 Août 1932.

Mon cher Père Naessens,

J'ai reçu votre lettre au sujet de l'automobile. Vous m'y dites que le Père Wattelle a été conseillé par le Père Provincial de discuter la question avec les 2 conseillers qui se trouvaient à ce moment à St Paul. Or, le Père Wattelle n'en a rien fait, est revenu directement ici, et ne m'a point parlé de cette proposition à faire aux conseillers. A-il compris le Père Langlois, ou bien le Père Langlois lui a-t-il vraiment fait cette proposition, c'est ce que je ne pourrais dire. Il ne semble cependant que le Père Wattelle aurait essayé cette dernière démarche si elle lui avait été proposée. Que faire? Faut-il l'avertir? Si c'est lui qui doit déclencher le mouvement par sa demande, il doit le savoir. Vous me direz quelle est votre opinion à ce sujet. Quand l'affaire sera réglée, je vous enverrai \$ 525.00 de l'école.

Quant à l'huile pour les planchers de ciment, c'est de l'huile qu'il me faut et non de la peinture que le Département se refuse à payer. Quand vous aurez trouvé le marchand, je ferai moi-même la commande au nom du Département des Affaires Indiennes. Je vois par votre lettre que Mr Morkin n'a pas eu de réponse et donc il est peut-être inutile de courir plus loin. Je vais commander cette huile à une firm de Winnipeg.

Veillez agréer, mon Rév. Père, mes meilleurs saluts et je vous attends à la fin du mois.

Arroy

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

pas mis la main sur le char de l'école. Je me doutais qu'il fût un globe-trotter, mais je voulais m'en assurer par moi-même.

Donc, vous voudrez bien me dire si vous acceptez le tiers de la valeur actuelle du Oldsmobile, soit \$ 134.00, comme remise du prêt. Sinon, je vous enverrai \$ 525.00, valeur exagérée de votre Chevrolet en vue de vente d'un truck neuf. Et n'oubliez pas de val pourvoir mon cher ami Wattelle d'un moyen de locomotion pour visiter ses missions.

Je crois que dans tout cela, il y a de la part de Wattelle de la mauvaise volonté pour forcer la main de l'autorité et lui faire donner un char à sa seule disposition. En tout cas, c'est moi qui en suis le dindon.

Veillez agréer, mon cher Père Naessens, mes meilleurs saluts et je vous attends ici l'autre mois,

Amoy 0000

Ne laissez pas cette affaire en suspens, je veux une décision rapide de suite, car sans un mois ou deux, il ne sera plus temps de parler du char qui commence à se détériorer, il sera cassé et peut être irréparable.

Dans sa dernière tournée au lac Ste Anne, le char Wattelle a eu comme il dit une grosse distraction. après un arrêt, si il s'était servi de l'emergency break, il a oublié de déclencher ce break et ne s'en est aperçu, hélas homme, que quand le char était prêt de prendre feu. La bande ou courroie qui tenait le break s'est cassé et le shaft est tombé à terre. Heureusement, comme dit Wattelle, qu'il allait lentement à ce moment, autrement il priait le chène, cul par dessus tête. Il a fait réparer le char sans permission, alors qu'il pouvait demander la permission et m'a présenté le bill que j'ai refusé de payer.

Amoy

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 72.130

Le 5 Août 1932.

Mon cher Père Naëssens,

J'ai acquitté 28 messes pour vous dans le courant de Juillet. Vous me direz à quel taux les porter sur mon cahier de comptes. Je n'ai pas le nombre de messes acquittées par le Rév. Wattelle; comme il est dans vos murs aujourd'hui, peut-être vous en a-t-il fait part.

J'ai reçu votre lettre et suis heureux que vous soyez sur les pistes de la Shell Oil Co; aussitôt dénichée, je leur ferai la commande de leur fameuse huile.

Vous avez vu sans doute le Rév. Wattelle et vous savez pourquoi il est allé à Edmonton. Il s'agit de l'automobile, c'est la question du jour et de discorde depuis que ces sales bêtes ont fait leur entrée dans la province. Le Père Wattelle veut avoir l'automobile à sa seule disposition sous prétexte de ministère qu'il ne fait pas. J'avais écrit au Provincial disant que le Père Wattelle aurait le char 3 jours par semaine, du samedi matin au lundi soir. Le Père Provincial semble m'avoir approuvé lors de la retraite, mais Wattelle dit que le Provincial lui a dit de continuer comme auparavant, d'où querelle entre nous deux. J'ai refusé tout secours pécuniaire au Père Wattelle, ce qui l'a amené à Edmonton.

Mais depuis j'ai réfléchi. Quand ce char sera cassé, ce qui ne peut tarder avec un brutal comme Wattelle, les Oblats seront obligés de fournir une automobile au missionnaire, et qui appartiendra uniquement aux Oblats; l'école dans ces conditions, n'aura plus rien et ne pourra réclamer.

Vous savez que ce char actuel a été payé par les Soeurs et remis à l'école lors du transfert d'administration. Je l'avais moi-même donné aux Oblats en compensation du vieux Chevrolet donné pour acheter le truck destiné à l'école. Ce Chevrolet a été coté \$ 525.00. Si je transporte cette valeur sur le Oldsmobile actuel et évalué à cette date du transfert \$ 1565.00, il suit que les Oblats avaient sur le Oldsmobile la valeur du tiers. Comme les missionnaires successifs depuis se sont servis de ce char pour leur mission et surtout Wattelle qui l'a maltraité et fait perdre beaucoup de sa valeur absolue, il est bien juste que les Oblats participent à cette diminution de valeur dans la proportion de leur tiers. Hier, j'ai fait estimer le Oldsmobile par Mr Lapiere, qui m'a donné comme chiffre de valeur \$ 400.00. Les Oblats ont donc droit au tiers et je suis consentant à le leur payer de suite pour assurer la continuité du char à l'école exclusivement. Si vous voulez avoir absolument les 525.00 dollars de la première mise, quoique je sois en droit de réclamer les services et l'usure du char faites par les missionnaires qui ne m'ont point aidé du tout dans l'école, je vous les donnerais, mais je me compenserai par ailleurs, car depuis 2 ans, je n'ai fait payer aucune pension.

Ce que je veux, c'est que le Oldsmobile appartienne exclusivement à l'école; les Soeurs qui ne savent pas que j'ai donné le char aux Oblats et qui d'ailleurs ne le comprendraient pas, me font des remarques quand je ne peux leur donner le char, parce que Wattelle est toujours parti. Il faut que cela cesse. Les Oblats fourniront un moyen de locomotion au Père Wattelle.

De plus, puisqu'il n'y a pas moyen de s'entendre avec cet Ostrogoth, vous prendrez des mesures pour lui assurer des secours pour ses voyages. Je sais que ce n'est pas légal, mais il est encore moins légal et de plus scandaleux de ne pouvoir s'entendre. Si j'avais connu le moineau, j'aurais pris mes mesures ~~plus~~ plus tôt et il n'aurait

Blue Quills School
Saint-Paul. Alta

Le 2 Mars 1932.

mon cher Père Maïssens,

Nous avons acquitté 18 messes, à votre intention dans le mois de Février. Gardez les honoraires que je marque à \$ 9.00 sur mon cahier, si c'est le tarif actuel.

Vous trouverez inclus un chèque de \$ 200.00 pris de l'ancienne école pour la part qui revient aux Oblats. Elle a été vendue au Rév. Mac Phee, curé de Saint-Norbert. Le système de chauffage n'est pas encore vendu. Philodéan qui le propose l'a demandé au gouvernement pour \$ 250.00 n'a pas un mandat cent pour payer. Je l'ai mis en vente auprès d'autres acheteurs qui devront payer cash cash s'ils veulent l'avoir.

Je ne porte pas sur mon livre de comptes cette somme de 200.00 dollars, elle ne fait que passer par mes mains et n'est pas directement un bénéfice de la maison oblate de Saint-Paul.

J'ai demandé à Scott l'école obligatoire pour la ~~part~~ agence de Saddle Lake et Scott m'a répondu hier qu'il était accordé. Les sauvages sont en fureur depuis 1 mois contre moi, on les laisse faire, mais je pense bien que le P. Langlois s'est laissé prendre par leurs belles paroles hypocrites et menteuses. Le P. Langlois me conseille beaucoup de douceur, et mon entourage me conseille beaucoup de sévérité. Je rage comme d'habitude entre les deux et sans les deux, mais je n'aime pas la douceur qui trop souvent signifie faiblesse.

Venez nous voir à Pâques si vous avez le temps. Louis Henri arrive ici ce soir comme house-keeper. Il a été bien entendu et stipulé que si il est malade, il gagne l'hôpital.

Bien à vous

Archie

Vous n'avez guère besoin d'attirer mon attention sur les "gens de la paroisse" comme les moines.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 72.130

Blue Quills Res. School,
Sacred-Heart. P.O. - Alta.

Le 12 Mai 1931.

Mon cher Père Naessens,

J'ai reçu votre carte et j'y fais réponse de suite pour calmer vos inquiétudes. Avant tout, vous trouverez un chèque de 75 dollars pour payer les 2 chevaux qui appartenaient aux Oblats et que je garde pour l'école. Quant aux 2 scrubs, les 2 juments noires que je me proposais de donner au Père Legoff pour ses visites sur les réserves, je les ai vendues pour 45 dollars, le poulain compris. Ces bêtes n'auraient pu donner satisfaction, je suis heureux de m'en être débarrassé. Ainsi, il n'y plus de chevaux ici appartenant aux Oblats, tout est liquidé, c'est mieux. L'école prêtera des chevaux au Père Legoff pour ses visites, jusqu'au jour où il sera nécessaire de le doter d'un bon team.

Quant à l'école, rien de nouveau. Le puits a été creusé, est terminé, donne de l'eau douce en quantité et n'a que 261 pieds. Il est situé tout près de la maison, contre la pressure-tank et ne fera qu'un avec cette dernière. Les peintres seuls travaillent encore. Le contremaître est parti il y a belle lurette, un chauffeur est resté et garde la maison en attendant qu'elle soit livrée définitivement. Mr Gardner Smith n'est pas encore de retour de Calgary. Depuis un mois, on l'attend de jour en jour, mais ne paraît pas. Les divers contrats, même ^{celui} des meubles, n'étant pas donnés, il attend sans doute la sortie de ces contrats pour réapparaître à St Paul, ce qui ne pourrait tarder. De mon côté, je n'ai aucune nouvelle au sujet des outbuildings, ni de la clôture. Donc, pour le moment, silence complet sur ces différents sujets.

Même silence au sujet des réquisitions. Cependant le Département a répondu à la demande au sujet des 140 enfants à recruter, c'est accordé. Le secrétaire a demandé à l'Agent certaines informations au sujet des lits, pupitres et literie. Les renseignements ont été fournis d'après les réquisitions. Nous avons oublié de signaler combien il fallait de pupitres complets, de rear et de front.

J'ai appris qu'on se préoccupait de trouver 6 chevaux et 10 vaches pour l'école tel que demandé. Je n'ai pu savoir d'où venait cette demande de renseignements, l'Agent ayant l'air de n'être pas bien informé lui-même.

J'ai fait casser 6 acres pour patates et jardin que nous allons semer la semaine prochaine. J'ai fait aussi barbouiller les carreaux donnant sur les corridors.

C'est tout ce que je sais. Le Gouvernement conservateur n'est pas pressé, ni moi non plus. Il est possible que nous ne puissions entrer qu'en Septembre. Dites au Père Thérien qu'il patiente encore 3 ou 4 mois, après quoi il pourra prendre les rênes de l'école de St Paul. Qu'il tienne bon et conserve sa précieuse santé.

Le Père Legoff et le Fr. Lacroix vous saluent et tous nous tenons.
Veuillez agréer aussi mes meilleurs saluts,

Arroj

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Le 1 Juin 1931.

Mon cher Père Naessens,

J'ai reçu votre lettre du 25 Mai au sujet du propriétaire des vieilles bâtisses de l'ancienne école, et j'y fais réponse. Contrairement à ce que vous m'écrivez, je n'ai pas demandé au Département des Affaires Indiennes à qui appartenaient ces bâtisses. Pour moi, il est très clair qu'elles appartiennent au Département Indien qui en a fait tous les frais. C'est lui seul qui en est le propriétaire. Mais il y a un autre compétiteur, l'Archevêque d'Edmonton qui a dit avoir les titres de cette école (il n'a rien du tout), d'autant que les Soeurs grises ont toujours affirmé sur leur rapport financier annuel que l'école appartenait à l'Archevêque d'Edmonton, c.-à-d. à la mense épiscopale. J'ai fait allusion dans ma lettre à Scott à cette prétention de l'Archevêque et il en a fait bonne justice.

Ce que j'ai demandé à Scott, c'est le pouvoir d'exproprier les vieilles bâtisses au profit de la nouvelle école, plutôt que de les laisser derrière moi au gaspillage des Indiens ou au feu de prairie, et sans doute que ma suggestion a été trouvée juste puisqu'elle a été de suite acceptée, et que Scott a envoyé aussitôt l'Agent des sauvages contrôler ce qui était vendable.

Vous êtes étonné que je ne vous ai pas consulté, c'est très simple, vous n'avez aucun titre de possession sur cette école. Vous rappelez-vous notre conversation de l'an dernier, durant la retraite. Vous me dites à ce moment que ces bâtisses appartenaient aux Oblats, et je vous demandais alors: "En êtes-vous bien sûr? Et votre réponse fut loin d'être affirmative. De même, en Janvier dernier, quand vous m'avez dit que les Soeurs grises de l'hôpital de St Paul désiraient avoir les machines de lavage, vous ne m'avez pas dit qu'elles devraient les demander aux Oblats, mais bien au Département Indien.

Mais supposons un instant que ces bâtisses appartiennent aux Oblats, qu'est-ce que vous attendez pour faire valoir vos titres et en disposer? Attendez-vous qu'elles soient pillées par les sauvages, aussitôt après notre départ ou bien consumées par les feux de prairie qui passent ici tous les printemps? Vous savez que nous devons quitter cette école cette année; nous devrions la quitter maintenant et, c'est par pur hasard que nous attendrons jusqu'en Septembre. Je n'ai pas besoin de vous avertir que nous allons quitter cette école, alors quoi? Vous avez eu l'air de vous désintéresser complètement de ces vieilleries et maintenant que j'ai soulevé la question la plus juste à ce sujet, vous vous montrez, il est bien temps! J'ai fait mon devoir de principal en suggérant au Département la solution juste sans léser les droits de qui que ce soit, parce personne sauf le département Indien n'a de droit sur cette école.

Je vous transcris la réponse de Scott. "Both the Church and the Department have an interest in the old property, and this suggests that it be disposed of on behalf of the new school". Je vous ferai remarquer que la church, ce ne sont pas les Oblats mais la mense archiépiscopale.

Et je termine cette longue lettre en vous offrant mes respectueux saluts,

Therese

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Blue Quills School
Saint-Paul

Dec. 19. 1931

mon cher Père Maessens.

Hier j'ai appris que le Bureau Indien se demandait encore si qui appartenait les bâtisses de la vieille école. Donc elle ne lui appartenait pas et je pense que l'archevêque fait des siennes.

Demandez donc au Département de les exproprier, les disant vôtres. Je pense que cela tirerait le Département d'embarras.

Bien à vous

Arroyo

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

December 26th 31.

Honorable D.C. Scott,
Supt. Gen. of Indian Affairs.
Ottawa.

Honorable Sir,

As the staff and pupils of the Blue Quills School have now moved into the new school at St Paul, Alberta, some means have to be taken by us to dispose of the old buildings. I understand that the Principal has already made use of some of the out-buildings. It now remains for us to utilize the material of the main-building, and part of this might yet be of some use to the Principal of the new school; but we intend to utilize most of this old material, if worth-while, for other missions.

As the taking down of this building may take so much time, I hope that the Department will in no way interfere with us doing this work eventually, whenever convenient to us.

I remain, Honorable, Sir,

Yours respectfully,

Provincial.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

Blue Quills School
St Paul

Le 13 Janvier 1932

Mon cher Père naïssens,

Nous avons acquitté 20 messes pour vous en Décembre, que j'ai portées à 0.50 et l'une sur mes comptes.

Je vous envoie mon rapport financier déjà fait, aussitôt que j'aurai reçu mon paiement du Département Indien.

Le P. Langlois a dû recevoir la lettre de Scot l'autorisant à exproprier au profit des missions la vieille école, i.e.d. la bâtisse elle-même, indépendamment des machineries.

Un homme de St Paul offre 200 dollars pour cette bâtisse telle qu'elle est actuellement; voyez si ce prix vous convient.

Bien à vous

Arroyo

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

16 Janvier

32.

Rév. P. A. Angin, O.M.I.

St Paul, Alta.

Rév. et Cher Père,

J'accuse réception de votre lettre du 13 courant, dans laquelle vous nous fait part qu'un homme de St Paul offre \$200.00 pour la bâtisse de la vieille école au Lac La Selle, telle qu'elle est actuellement.

D'abord, nous devons présumer que vous avez pris dans cette bâtisse tout ce que vous vouliez avoir; et puis que l'Agent de la Réserve en ait sorti tout ce qu'il avait ordre ou intention d'en sortir, tels que système de chauffage, éclairage, buanderie, etc. etc. - Que l'Agent ainsi se tienne averti que nous avons l'intention de disposer de cette bâtisse telle qu'elle.

Le prix de \$200.00 (cash) nous convient. Quelque soit l'homme qui ait fait cet offre, il faut qu'auparavant avant de toucher à rien, il dépose à la Banque de St Paul, à notre crédit, le montant stipulé, et que le Banquier lui-même vous en donne la preuve. Si cet homme vous donne lui-même son chèque, il faut que ce chèque soit marqué "Accepted" par la Banque. Pas de paiement partiel - pas de promesses - le tout comptant ou rien.

Et comme le Département désire que cette bâtisse disparaisse aussitôt que possible, que l'homme s'engage à ne pas trop tarder à se mettre à l'ouvrage. A propos, ne lui permettez pas d'occuper la maison de la Mission pendant les travaux de démolition; c'est trop dangereux. - Et s'il restent encore d'autres bâtisses, des dépendances ou autres, veillez-y. Vous ne pourrez être assez particulier avec certains gens de St P. et prenez toutes les précautions possibles.

J'étais à écrire cette lettre, quand le P. Provincial vint me montrer une lettre reçue de Ferrier, Ottawa, l'informant que vous lui aviez soumis cet offre de votre homme de St Paul. Cette démarche de référer, dans le cas actuel, n'était pas nécessaire, considérant lettre de Mr. Scott au P. Provincial (dont vous avez copie) lui laissant la liberté de disposer des Bâtisses, au profit de nos Missions comme le R.P. Provincial l'avait suggéré à Mr. Scott. - Le R.P. Provincial va répondre à Ferrier qui à son tour sans doute vous répondra.

Votre tout dévoué en N.S. & M.I.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130

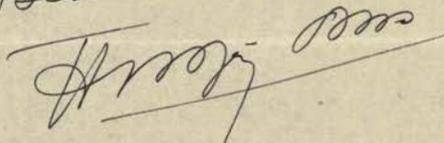
Blue Quills School
Saint - Paul. Alta

mon cher Pere Maëtens,

Pour ne pas vous retarder, je vous
envoie de suite mon rapport financier.

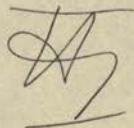
Dès que j'aurai reçu mon paiement
du Département Ind. je vous enverrai
un chèque de \$ 566. ⁷⁴/₁₀₀.

Bien à vous



Si j'ai écrit au Département au
sujet de la vieille école, c'est parce que
je n'avais pas encore reçu la copie de
la lettre de Scott.

Le marché doit se conclure samedi
prochain pour \$ 200.00. cash que je
vous enverrai de suite.



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 72.130